Dog Menu Wet

POULET

- 71% de viande suisse de poulet
- Enrichie avec des légumes sains
- Mono-protéique
- Riche en protéines et en énergie et particulièrement adaptée aux chiens exigeants et actifs
- Excellente acceptation
- Pour tous les chiens
- Sans gluten et sans céréales

N° Art.	Désignation / quantité	Prix CHF
1713	Saucisse Dog Poulet 200 g	CHF 5.30
1714	Saucisse Dog Poulet 400 g	CHF 6.35

COMPOSITION
71% viande (100% poulet), 14% humidité rajoutée (bouillon de poulet), 12% patate douce, 2% carottes, 1% substances minérales

CONSTITUANTS ANALYTIQUES
protéines brutes 13.6%, matières grasses brutes 8.8%, cellulose brute 0.2%, cendres brutes 1.5%, calcium 0.3%, phosphore 0.22%, humidité totale 67%, glucides (NFE/ENA/ELA) 7.8%, MEHK 5.96 MJ/kg / 142 kcal/100g

ADDITIFS NUTRITIONNELS PAR KG
vitamine A 2500 UI, vitamine D 300 UI, vitamine E 30 mg

Aliment complet mono-protéique pour chiens (viande de poulet de consistance moyenne), très énergétique et idéal pour les chiens actifs ou ceux qui doivent prendre du poids.

AUTRES CONSEILS
- Aucune conserve lourde à éliminer, mais juste une fine pellicule à jeter à la poubelle.
- Bien adaptée en combinaison avec les aliments complémentaires ANiFiT, tels que Mix, Vitamix ou Pellets de carottes.
- Coupée en tranches ou en dés, peut très bien être utilisée pendant l'entrainement.
- Comme snack, nous recommandons le poumon de bœuf, le plaisir à mâcher longuement.

GARANTIE ANIFIT
- 100% déclarations transparentes
- Préparation optimale et précautionneuse
- Haute teneur en viande
- Sans arômes de synthèse et colorants
- Sans résidus hormonaux et antibiotiques
- Sans matières premières provenant de l'équarrissage
- Sans expérience sur les animaux ou transports inutiles

CONSEILS D'ALIMENTATION
5 - 10 kg env. 40 g/kg de poids corporel par jour
15 - 25 kg env. 30 g/kg de poids corporel par jour
30 - 40 kg env. 25 g/kg de poids corporel par jour

Les conseils d'alimentation sont seulement à titre indicatif. La quantité d'alimentation est recommandée par kg de poids corporel de l'animal par jour.